

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 31 décembre 2021

Communication financière

2021

Information Financière et Relations Investisseurs : Ibissam Abouharria
e-mail : i.abouharria@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH- Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

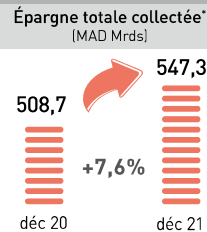
Forte mobilisation en faveur de la clientèle et des économies de présence, résultats en redressement et lancement du plan stratégique **ambitions2025**

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 22 février 2022, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 31 décembre 2021.

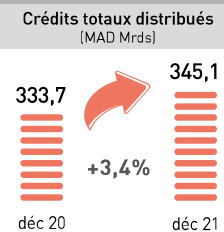
Dispositif de soutien à l'économie depuis le début de la pandémie

- **12 000** jeunes et porteurs de projet financés¹
- **41%** de part de marché Intilaka
- **37%** de part de marché Damane Oxygène¹
- **35%** de part de marché Damane Relance¹

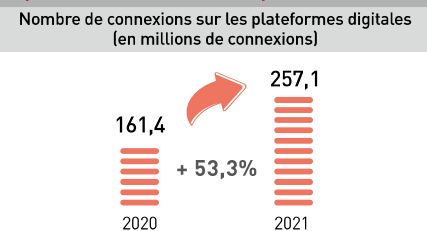
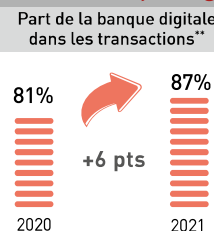
1^{er} Collecteur de l'épargne



1^{er} Financier de l'économie



1^{er} Acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc



[*] Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

[**] L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...

Attijariwafa bank a clôturé l'exercice 2021 dans un **contexte mitigé** marqué par une reprise économique vigoureuse dans la majorité des pays de présence mais également par de nombreuses incertitudes et tensions géopolitiques, socioéconomiques et sanitaires à l'échelle mondiale et régionale.

1^{ER} CONTRIBUTEUR AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN AUX TPME

En 2021, Attijariwafa bank a poursuivi le soutien et l'accompagnement des **ménages**, des **très petites et moyennes entreprises**, des grandes entreprises locales et régionales et des institutionnels dans les différents pays de présence contribuant à stimuler la reprise économique. Au Maroc, ce soutien s'est matérialisé par :

- Le financement de **12 000 jeunes et porteurs de projet** pour un montant de **2,7 milliards de dirhams**, dans le cadre de l'initiative « **Intilaka** », ce qui correspond à **41%** du total des crédits accordés par le secteur bancaire ;
- La production de **8,1 milliards de dirhams de crédits immobiliers acquéreurs, au titre de l'année 2021**, (soit un plus haut avec des progressions de **+15%** et **+8%** par rapport à 2020 et 2019 respectivement) contribuant à financer l'accès au logement des ménages et plus particulièrement des classes moyennes et à soutenir le secteur de l'immobilier dans cette conjoncture difficile ;
- La distribution de **21,5 milliards de dirhams de crédits « Damane »** au bénéfice de **51 605 entreprises**, soit une part de marché de **37%**¹ ;
- Le financement de **18 029 PME** pour un montant de **9,0 milliards de dirhams dans le cadre des initiatives « Damane Express » « Damane Attasyir » et « Damane Istitmar »**, soit une part de marché de **72%**¹ ;
- L'inscription de **105 000 autoentrepreneurs**, soit une part de marché de **58%**² ;
- L'**enrichissement de l'offre de conseil et d'accompagnement** aux porteurs de projets et aux très petites entreprises à travers le **réseau Dar Al Moukawil** et la plateforme digitale **Daralmoukawil**, com générant **2,5 millions de connexions et plus de 7 millions d'interactions sur les réseaux sociaux**. Cet accompagnement a permis la formation de **40 500**

Très Petites Entreprises, la réalisation de **14 000 entretiens de conseil** et l'organisation de réunions de prospection et collaboration commerciale (B2B) entre les TPEs clientes.

REDRESSEMENT PROGRESSIF DES RÉSULTATS

Le produit net bancaire consolidé s'élève, au titre de l'exercice 2021, à **24,4 milliards de dirhams** en amélioration de **2,2%** par rapport l'année 2020 (**+3,2%** à cours de change constants).

La progression du produit net bancaire consolidé a bénéficié de la diversification des métiers et des géographies d'Attijariwafa bank. Par pôle d'activité, cette évolution intègre la croissance de la contribution de la Banque au Maroc, en Europe offshore (**+5,2%**), de la Banque de Détail à l'International (**+2,5%** ou **+5,4%** à cours de change constants) et des Filiales de Financement Spécialisées (**+4,0%**). La contribution du pôle Assurance enregistre, quant à elle, une baisse de **26,3%** expliquée par la normalisation de la sinistralité de la branche « automobile » (après une amélioration importante en 2020 en lien avec la baisse des déplacements induite par le contexte sanitaire).

Le résultat d'exploitation enregistre un accroissement de **+53,7%** (**+29,6%**³) pour se fixer à **9,5 milliards de dirhams** grâce à une discipline confirmée en matière de **contrôle des coûts** et à la normalisation progressive du coût du risque (**-33,9%**).

Le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe ressortent respectivement à **6,2 milliards de dirhams** et à **5,1 milliards de dirhams** en croissance de **+66,2%** (**+38,9%**³) et de **+70,5%** (**+39,2%**³) sans toutefois atteindre leurs niveaux pré-crise (i.e. : **7,0 et 5,8 milliards de dirhams** en 2019).

RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE D'ATTIJARIWAFABANK

Attijariwafa bank affiche, au titre de l'exercice 2021, un bilan solide et des ratios de liquidité et de solvabilité en amélioration notable et continue. En 2021, Attijariwafa bank a clôturé avec succès deux opérations d'augmentation de capital, par conversion optionnelle des dividendes distribués en actions. Ces opérations ont permis d'augmenter le capital d'Attijariwafa bank d'un montant de **2,1 milliards de dirhams, de renforcer sa solidité financière, d'accroître ses capacités à financer l'économie et de contribuer à stimuler la reprise.**

LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE **ambitions 2025**

Les équipes Attijariwafa bank se sont mobilisées en 2021 afin de concevoir et de lancer l'exécution du nouveau plan **stratégique ambitions 2025**. Ce plan se veut résolument optimiste, ambitieux et volontariste dans un contexte marqué par de **profondes mutations** à l'échelle mondiale (ex : transformations **géopolitiques et économiques**, évolution accélérée de nos **sociétés** et des **attentes des clients**, urgence des défis posés par l'accélération des **changements climatiques**, accélération des **ruptures technologiques** en œuvre ces dernières années, bouleversement des **modes de travail**, développement exponentiel de la **cyber criminalité**...) offrant des opportunités substantielles tout en induisant de nouvelles menaces.

Dans ce cadre, **ambitions 2025** a été construit autour de 3 grandes ambitions :

- Renforcement de la position d'Attijariwafa bank en tant que **Groupe bancaire et financier africain leader** dans le but de générer une **croissance responsable et durable** dans ses régions de présence et sur de nouveaux territoires ;
- Consolidation de la construction d'une **banque relationnelle et citoyenne de référence, innovante, agile, compétitive** et tirant profit de la **transformation digitale, du Big-Data** ainsi que des **synergies** entre toutes les composantes du Groupe ;
- Poursuite de l'alignement avec les meilleurs **standards internationaux** en termes d'**efficacité opérationnelle, de maîtrise des risques** et de **conformité** permettant ainsi d'assurer une **croissance saine et pérenne**.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients dans le contexte difficile actuel.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, pour soumettre à son approbation les comptes, au 31 décembre 2021, et lui proposer la distribution d'un dividende de 15 dirhams par action.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 22 février 2022

[1] Parts de marché relatives au nombre d'entreprises financées depuis le début des programmes « Damane » en 2020

[2] Part de marché cumulée depuis le début de l'enrôlement des « autoentrepreneurs » par le secteur bancaire marocain

[3] En retraitant l'exercice 2020 de la charge exceptionnelle et non récurrente relative à la contribution au fonds spécial covid-19

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2021, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle. L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas traiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- L'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- L'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- Durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

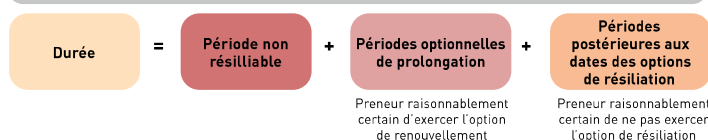
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquies un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI »)
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois [i] des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument [critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests »] et des modalités de gestion [dit « business model »] définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels,
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction,
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à « des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
<ul style="list-style-type: none">• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	<ul style="list-style-type: none">• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement• Obligations et autres titres de créances négociables	<ul style="list-style-type: none">• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et si il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 Assurance

Contrat d'assurance :

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :

1. Les contrats d'assurance purs
2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,

L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).

L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.

Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :

- Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;

- Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;

L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurés dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliquent ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...), • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.11 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.12 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.13 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant

- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Évaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.14 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ au 31 décembre 2021

ACTIF	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		25 737 654	26 333 795
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	70 983 392	60 156 256
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		69 909 990	58 667 799
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 073 402	1 488 457
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.11	69 623 812	60 164 696
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		23 599 523	19 493 148
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 335 472	2 534 187
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		43 688 817	38 137 360
Titres au coût amorti	2.11 / 2.13	18 123 778	17 233 471
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.11	28 606 851	31 304 951
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.11	345 112 075	333 702 415
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant		194 412	715 953
Actifs d'impôt différé		4 104 209	3 767 981
Comptes de régularisation et autres actifs		11 362 641	12 171 129
Actifs non courants destinés à être cédés		70 214	78 636
Participations dans des entreprises mises en équivalence		73 091	86 916
Immeubles de placement		2 287 509	2 538 530
Immobilisations corporelles	2.5	6 926 626	6 812 820
Immobilisations incorporelles	2.5	3 252 024	3 092 049
Écarts d'acquisition	2.6	9 867 550	9 948 055
TOTAL ACTIF		596 325 836	568 107 651

(en milliers de dirhams)

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		8 984	4 455
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	1 886 726	1 499 799
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 886 726	1 499 799
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.8	42 430 887	49 237 940
Dettes envers la clientèle	2.9	380 852 248	356 614 160
Titres de créance émis		24 657 688	23 105 757
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant		1 414 949	1 021 537
Passifs d'impôt différé		2 093 110	2 695 949
Comptes de régularisation et autres passifs		17 601 830	20 338 279
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		44 566 980	38 956 953
Provisions	2.10 / 2.11	3 101 498	3 080 071
Subventions et fonds assimilés		145 782	160 429
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		17 772 731	17 099 338
Capitaux propres		59 792 421	54 292 985
Capital et réserves liées		14 646 116	12 551 765
Réserves consolidées		37 074 545	35 446 439
Part du Groupe		31 938 248	31 158 933
Part des minoritaires		5 136 298	4 287 506
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 914 994	2 589 753
Part du Groupe		724 084	1 070 905
Part des minoritaires		1 190 910	1 518 849
Résultat net de l'exercice		6 156 766	3 705 028
Part du Groupe		5 144 461	3 018 002
Part des minoritaires		1 012 305	687 026
TOTAL PASSIF		596 325 836	568 107 651

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	3.1	22 320 044	22 512 251
Intérêts et charges assimilés	3.1	-6 149 668	-6 727 268
MARGE D'INTERÊT		16 170 376	15 784 983
Commissions perçues	3.2	6 129 880	5 596 600
Commissions servies	3.2	-937 494	-825 419
MARGE SUR COMMISSIONS		5 192 386	4 771 180
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		2 882 166	2 397 915
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 871 495	2 391 168
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		10 672	6 748
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		663 768	632 670
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		30 484	47 867
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		111 264	157 170
Rémunérations Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		522 020	427 634
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du redassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités		10 400 220	8 972 997
Charges des autres activités		-10 929 287	-8 701 683
PRODUIT NET BANCAIRE		24 379 629	23 858 063
Charges générales d'exploitation		-9 858 112	-10 617 948
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 431 173	-1 616 642
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		13 090 344	11 623 473
Coût du risque de crédit	3.3	-3 606 838	-5 454 385
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		9 483 506	6 169 088
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-11 433	-16 323
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-41 626	-70 716
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		9 430 448	6 082 049
Impôts sur les bénéfices		-3 273 682	-2 377 021
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		6 156 766	3 705 028
Intérêts minoritaires		-1 012 305	-687 026
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		5 144 461	3 018 002
Résultat de base par action		23,91	14,38
Résultat dilué par action		23,91	14,38

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	6 156 766	3 705 028
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-395 792	-78 608
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	518 358	-38 480
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		19 368
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-117 026	29 608
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-61 017	-50 777
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	23 647	18 751
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-31 830	-100 139
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 124 935	3 604 890
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	4 916 343	2 977 820
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 208 592	627 070

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2019	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 487 590	1 092 185	-42 657	47 627 757	6 297 282	53 925 039
Opérations sur capital				115 805			115 805	-23 420	92 385
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 835 142			-2 835 142	-348 589	-3 183 731
Résultat de l'exercice				3 018 002			3 018 002	687 026	3 705 028
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					52 308	-30 932	21 376	-62 275	-40 899
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-80 927			-80 927	2 319	-78 608
Gains ou pertes latentes ou différés				-80 927	52 308	-30 932	-59 551	-59 956	-119 506
Autres variations				-64 771			-64 771	-61 458	-126 230
Variations de périmètre				-2 495			-2 495	2 495	
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 638 063	1 144 493	-73 589	47 799 605	6 493 380	54 292 985
Changement de méthode *				536 056	-411 793		124 263	189 181	313 444
Opérations sur capital	52 812	2 041 539		120 827			2 215 178	183 950	2 399 128
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 327 559			-2 327 559	-567 821	-2 895 380
Résultat de l'exercice				5 144 460			5 144 460	1 012 305	6 156 765
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					106 844	-41 871	64 974	298 988	363 962
Écarts de conversion : variation et transferts en résultat				-293 090			-293 090	-102 702	-395 792
Gains ou pertes latentes ou différés				-293 090	106 844	-41 871	-228 117	196 286	-31 831
Autres variations				-179 877			-179 877	-163 786	-343 663
Variations de périmètre				-95 045			-95 045	-3 983	-99 028
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 835	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421

(*) Impact du changement de méthode de présentation de la participation aux bénéfices différée sur les activités d'assurance

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	9 430 448	6 082 049
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 585 718	1 660 842
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1 223	
+/- Dotations nettes aux provisions	3 896 584	5 657 327
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	11 433	16 323
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-24 746	5 471
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 192 197	-1 482 686
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 278 014	5 857 276
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	-721 254	339 188
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	12 740 826	9 320 060
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-14 190 434	-11 574 634
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-3 013 434	-3 854 154
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 184 296	-5 769 541
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	7 524 166	6 169 785
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	372 746	-1 527 794
+/- Flux liés aux immeubles de placement	13 356	-172 883
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 352 088	96 157
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-965 985	-1 604 521
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 895 380	-3 183 731
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 241 670	7 728 848
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-653 709	4 545 117
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-262 630	-167 038
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 641 842	8 943 344
Composition de la trésorerie	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	29 928 069	20 984 724
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26 329 340	24 727 436
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	3 598 729	-3 742 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	35 569 910	29 928 069
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	25 728 670	26 329 340
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	9 841 241	3 598 729
Variation de la trésorerie nette	5 641 842	8 943 344

2. NOTES RELATIVES AU BILAN
2. 1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021		31/12/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	45 972 358		36 812 260	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 393 702	312 109	3 427 289	208 375
Actions et autres titres à revenu variable	18 505 908	619 700	18 259 866	1 131 175
Titres de participation non consolidés		141 593		148 907
Instruments dérivés	38 022		168 384	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	69 909 990	1 073 402	58 667 799	1 488 457

2. 2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	7 035 080	-380 855
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523	166 266	-8 503
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472	182 046	-336 034
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	6 686 767	-36 318
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 300 166	123 412	-4 312
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 299 357	42 855	-4 191
Total des titres de dettes	23 599 523	166 266	-8 503
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	166 266	-8 503	
Impôts		-45 578	2 945
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		120 689	-5 558
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 335 472	182 046	-336 034
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472	182 046	-336 034
Impôts		-59 369	121 146
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)		122 677	-214 888
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	17 642 749	1 162 855	-15 203
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 896 601	585 480	
Actions et autres titres à revenu variable	18 844 027	4 873 893	-21 115
Titres de participation non consolidés	305 441	64 539	
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	6 686 767	-36 318
Impôts		-2 220 556	13 438
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		4 466 212	-22 880

2. 3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

2. 3. 1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les établissements de crédit	31/12/2021	31/12/2020
Comptes et prêts	28 208 716	30 937 869
dont comptes ordinaires débiteurs	9 581 527	17 109 092
dont comptes et prêts	18 627 189	13 828 778
Autres prêts et créances	334 810	335 486
Valeur brute	28 543 526	31 273 355
Créances rattachées	108 021	90 747
Dépréciations (*)	44 695	59 151
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	28 606 851	31 304 951
Opérations internes au Groupe	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	5 044 130	3 427 866
Comptes et avances à terme	21 757 539	23 273 586
Créances rattachées	103 509	139 539

(*) voir note 2. 11

2. 4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2. 4. 1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2021	31/12/2020
Créances commerciales	59 243 769	48 034 934
Autres concours à la clientèle	262 140 696	263 064 682
Valeurs reçues en pension	4 632 055	5 018 546
Prêts subordonnés	3 206	3 334
Comptes ordinaires débiteurs	24 793 556	22 566 717
Valeur brute	350 813 282	338 688 212
Créances rattachées	1 761 536	1 943 439
Dépréciations (*)	26 254 103	25 410 405
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	326 320 715	315 221 246
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 367 530	4 418 085
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 592 824	15 098 430
Valeur brute	19 960 354	19 516 515
Créances rattachées	1 508	1 730
Dépréciations (*)	1 170 502	1 037 076
Valeur nette des opérations de location-financement	18 791 360	18 481 169
Valeur au bilan	345 112 075	333 702 415

(*) voir note 2. 11

2. 4. 2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

31/12/2021	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	233 228 253	25 633 384	22 862 926	1 077 487	3 222 792	15 570 829
Afrique du Nord	35 469 873	2 031 431	1 895 634	360 858	293 429	1 265 710
Afrique Zone UEMOA	32 307 679	625 354	3 822 033	558 317	199 754	2 644 329
Afrique Zone CEMAC	10 170 766	1 110 212	1 644 981	313 122	444 022	1 458 624
Europe	1 721 135	-	13 021	3 029	-	12 303
Valeurs nettes au bilan	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795

(*) voir note 2. 11

(en milliers de dirhams)

31/12/2020	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	224 353 970	28 867 611	21 329 189	1 168 829	3 855 893	14 242 792
Afrique du Nord	32 713 013	2 542 015	1 716 398	240 526	331 135	1 218 621
Afrique Zone UEMOA	31 178 940	666 926	3 248 561	502 018	139 315	2 521 373
Afrique Zone CEMAC	9 241 141	1 327 407	1 757 635	283 174	458 303	1 470 293
Europe	1 192 713	-	14 376	3 150	-	12 060
Valeurs nettes au bilan	298 679 777	33 403 959	28 066 160	2 197 697	4 784 646	19 465 139

(*) voir note 2. 11

2. 5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 519 233	1 552 961	1 966 271	3 487 994	1 513 456	1 974 538
Équipement, Mobilier et installation	6 427 717	4 484 725	1 942 992	6 274 078	4 103 562	2 170 517
Biens mobiliers donnés en location	808 796	340 039	468 757	716 932	298 609	418 323
Autres immobilisations	6 890 976	4 342 371	2 548 605	6 465 269	4 215 827	2 249 442
Total Immobilisations corporelles	17 646 722	10 720 096	6 926 626	16 944 273	10 131 454	6 812 820
Logiciels informatiques acquis	5 922 619	3 547 497	2 375 122	5 366 144	3 119 684	2 246 459
Autres immobilisations incorporelles	1 410 688	533 787	876 902	1 349 194	503 605	845 589
Total Immobilisations incorporelles	7 333 307	4 081 283	3 252 024	6 715 338	3 623 289	3 092 049

Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2021
Immobilier					
Valeur brute	1 930 535	176 589	-152 603	-11 458	1 943 063
Amortissements et dépréciations	-584 868	-327 023	152 603	-9 805	-769 092
Total immobilier	1 345 667	-150 433		-21 262	1 173 971
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 345 667	-150 433		-21 262	1 173 971

Variation de l'obligation locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2021
Dette locative	1 460 225	176 589	-363 049	-9 914	1 263 851
Total dette locative	1 460 225	176 589	-363 049	-9 914	1 263 851

Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-67 209	-79 772
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-327 023	-320 105

Actif au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	6 926 626	6 812 820
Dont droits d'utilisation	1 173 971	1 345 667

Passif au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation et autres passifs	17 601 057	20 338 279
Dont dettes de location	1 263 851	1 460 225

2. 6 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2021
Valeurs brutes	9 948 055	4 658	-85 163		9 867 550
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	9 948 055	4 658	-85 163		9 867 550

2. 7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	589 169	184 134
Instruments dérivés de Transaction	1 297 557	1 315 665
Juste valeur au bilan	1 886 726	1 499 799

2. 8 Dettes envers les Établissements de crédit au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	25 403 164	23 134 313
Valeurs données en pension	16 773 265	25 892 666
Total en principal	42 176 429	49 026 979
Dettes rattachées	254 458	210 960
Valeur au bilan	42 430 887	49 237 940
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires créditeurs	2 071 420	2 189 229
Comptes et avances à terme	22 762 933	24 289 773
Dettes rattachées	103 509	146 205

2. 10 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2020	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2021
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	994 048	10 936	514 893	685 393		-12 765	821 720
Provisions pour engagements sociaux	650 067	1 973	161 518	93 444		15 470	735 584
Autres provisions pour risques et charges	1 435 956	16 984	351 563	18 932	138 243	-103 134	1 544 195
Provisions pour risques et charges	3 080 071	29 892	1 027 974	797 768	138 243	-100 428	3 101 498

(*) voir note 2. 11

2. 9 Dettes envers la clientèle

2. 9. 1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	261 186 274	235 729 404
Comptes d'épargne	98 394 058	101 128 717
Autres dettes envers la clientèle	19 218 265	18 207 868
Valeurs données en pension	1 361 893	761 962
Total en principal	380 160 489	355 827 951
Dettes rattachées	691 759	786 209
Valeur au bilan	380 852 248	356 614 160

2. 9. 2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Maroc	268 521 662	252 880 806
Afrique du Nord	46 551 095	41 710 614
Afrique Zone UEMOA	43 440 120	40 291 133
Afrique Zone CEMAC	18 333 559	18 035 337
Europe	3 314 054	2 910 061
Total en principal	380 160 489	355 827 951
Dettes rattachées	691 759	786 209
Valeur au bilan	380 852 248	356 614 160

2. 11 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

31/12/2021	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	23 875 512	36		276 019	7		1,2%	18,6%	
Actifs financiers au coût amorti	358 370 510	31 086 858	30 261 291	2 553 178	4 348 395	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	28 628 850		22 697	22 108		22 587	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	312 897 706	29 400 380	30 238 594	2 312 814	4 159 997	20 951 795	0,7%	14,1%	69,3%
Titres de dettes	16 843 955	1 686 478		218 321	188 334		1,3%	11,2%	
Total Actif	382 246 023	31 086 894	30 261 291	2 829 197	4 348 402	20 974 382	0,7%	14,0%	69,3%
Engagements hors bilan	158 644 925	11 369 414	923 475	551 921	151 199	118 599	0,3%	1,3%	12,8%
Total	540 890 948	42 456 308	31 184 766	3 381 118	4 499 601	21 092 982	0,6%	10,6%	67,6%

31/12/2020	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 032 312	67 368		599 056	7 475		3,0%	11,1%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	20 032 312	67 368		599 056	7 475		3,0%	11,1%	
Actifs financiers au coût amorti	347 324 077	33 491 477	28 089 754	2 338 961	4 836 887	19 488 624	0,7%	14,4%	69,4%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	31 340 508		23 594	35 666		23 485	0,1%		99,5%
Prêts et créances sur la clientèle	298 679 777	33 403 959	28 066 160	2 197 697	4 784 646	19 465 139	0,7%	14,3%	69,4%
Titres de dettes	17 303 792	87 518		105 598	52 241		0,6%	59,7%	
Total Actif	367 356 389	33 558 844	28 089 754	2 938 017	4 844 363	19 488 624	0,8%	14,4%	69,4%
Engagements hors bilan	138 859 107	14 567 977	558 025	585 386	212 207	196 455	0,4%	1,5%	35,2%
Total	506 215 496	48 126 821	28 647 779	3 523 403	5 056 570	19 685 079	0,7%	10,5%	68,7%

2. 12 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les Établissements de crédit		22 697	22 587		110	23 594
Prêts et créances sur la clientèle	30 238 594	20 951 795	9 286 799	28 066 160	19 465 139	8 601 021
Titres de dette						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	30 261 291	20 974 382	9 286 909	28 089 754	19 488 624	8 601 131
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	923 475	118 599	804 875	558 025	196 455	361 570

2. 13 Titres au coût amorti au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Titres au coût amorti	31/12/2021	31/12/2020
Effets publics et valeurs assimilées	14 428 427	13 428 249
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 102 006	3 963 061
Total	18 530 433	17 391 310
Dépréciations *	406 655	157 839
Valeur au bilan	18 123 778	17 233 471

(*) voir note 2. 11

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3. 1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	18 421 917	3 572 888	14 849 028	19 101 484	3 680 271	15 421 213
Comptes et prêts / emprunts	17 382 091	3 491 503	13 890 588	18 053 463	3 593 147	14 460 316
Opérations de pensions	20 603	81 385	-60 782	3 508	87 123	-83 615
Opérations de location-financement	1 019 222		1 019 222	1 044 513		1 044 513
Opérations interbancaires	524 920	880 633	-355 714	496 510	1 440 452	-943 942
Comptes et prêts / emprunts	499 797	828 839	-329 042	495 762	1 285 758	-789 996
Opérations de pensions	25 123	51 794	-26 671	748	154 694	-153 946
Emprunts émis par le Groupe		1 696 146	-1 696 146		1 606 545	-1 606 545
Opérations sur titres	3 373 208		3 373 208	2 914 257		2 914 257
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	22 320 044	6 149 668	16 170 376	22 512 251	6 727 268	15 784 983

3. 2 Commissions nettes au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	2 446 585	96 771	2 349 814	2 157 817	81 109	2 076 707
avec les Établissements de crédit	127 441	75 681	51 761	103 837	74 848	28 989
avec la clientèle	1 502 911		1 502 911	1 350 729		1 350 729
sur titres	265 394	11 801	253 593	202 542	-124	202 666
de change	45 519	3 708	41 811	43 102	4 360	38 742
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	505 320	5 581	499 738	457 606	2 026	455 581
Prestations de services bancaires et financiers	3 683 295	840 723	2 842 572	3 438 783	744 310	2 694 473
Produits nets de gestion d'OPCVM	477 225	33 478	443 747	432 064	30 934	401 130
Produits nets sur moyen de paiement	2 189 228	616 873	1 572 355	1 967 172	508 250	1 458 921
Assurance	17 438		17 438	4 477		4 477
Autres	999 404	190 372	809 033	1 035 070	205 125	829 944
Produits nets de commissions	6 129 880	937 494	5 192 386	5 596 600	825 419	4 771 180

3. 3 Coût du risque au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux provisions	-6 681 344	-7 375 440
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-5 892 102	-6 787 484
Provisions pour dépréciation des titres	-437 679	-214 063
Provisions pour risques et charges	-351 563	-373 893
Reprises de provisions	5 518 678	2 191 436
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	5 031 361	1 909 417
Provisions pour dépréciation des titres	168 471	11 319
Provisions pour risques et charges	318 847	270 700
Variation de provisions	-2 444 173	-270 381
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-2 148 925	-284 519
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-448 280	-75 503
Récupérations sur prêts et créances amorties	134 505	131 069
Autres	18 528	-41 427
Total	-3 606 838	-5 454 385

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle de Attijariwafa Bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;

Filiales de Financement Spécialisées comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent;

Banque de détail à l'international comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;

Assurance comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2021	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales Financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	356 043 265	38 957 259	53 494 664	147 830 649	596 325 836
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	69 575 580	74 127		1 333 684	70 983 392
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 783 108	178 625	43 688 817	22 973 262	69 623 812
Titres au coût amorti	10 667 078	38 801		7 417 900	18 123 778
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	20 448 394	505 735	128 925	7 523 798	28 606 851
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	225 980 474	34 491 792	3 214 912	81 424 896	345 112 075
Immobilisations corporelles	3 444 404	861 766	171 088	2 449 368	6 926 626
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	35 259 109	2 047 386	226	5 124 166	42 430 887
Dettes envers la clientèle	267 071 504	5 141 001	5 246	108 634 497	380 852 248
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			44 566 980		44 566 980
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	16 486 189	506 042		780 500	17 772 731
Capitaux propres	45 014 149	2 766 074	5 031 011	6 981 188	59 792 421

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2021	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales Financières Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	8 398 058	1 167 526	955 172	5 739 644	-90 024	16 170 376
Marge sur commissions	2 994 946	1 001 220	-34 817	2 130 842	-899 805	5 192 386
Produit net bancaire	12 542 127	2 665 180	1 235 464	8 271 230	-334 372	24 379 629
Charges de fonctionnement	4 709 188	984 730	781 364	3 717 202	-334 372	9 858 112
Résultat d'exploitation	4 929 537	1 223 261	352 473	2 978 236		9 483 506
Résultat net	2 963 073	709 206	305 400	2 179 086		6 156 766
Résultat net part du Groupe	2 929 382	538 232	129 027	1 547 820		5 144 461

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5. 1 Engagements de financement au 31 décembre 2021 (en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement donnés	88 544 221	78 529 974
Engagements de financement reçus	2 379 468	3 658 405

5. 2 Engagements de garantie au 31 décembre 2021 (en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de garantie donnés	82 393 593	75 455 135
Engagements de garantie reçus	95 442 198	63 899 433

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6. 1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2021 :

L'encours des certificats de dépôt à fin Décembre 2021 s'élève à 16,6 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2021, 5,0 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 1 semaine et 5 ans et les taux entre 1,98% et 11%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Décembre 2021 s'élève à 7,8 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2021, 1,3 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 2 et 5 ans. Les taux associés varient entre 1,98% et 2,49%.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2021 :

Au cours de l'année 2021, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 21 décembre 2021, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 500 millions de dirhams, scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

	(en milliers de dirhams)	
	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	500 000	

Le deuxième emprunt obligataire subordonné a été émis par Attijariwafa Bank le 21 décembre 2021 pour un montant de 500 millions de dirhams, scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 4 tranches (A, B) cotées et (C, D) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

	(en milliers de dirhams)			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant retenu	500 000			

6. 3 Le capital et résultat par action :

6. 3. 1 Nombre d'actions et valeur nominale :

A fin décembre 2021, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 de dirhams.

Le capital est constitué de 215 140 839 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6. 3. 2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

A fin décembre 2021, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6. 3. 3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

	(en dirhams)	
	31/12/2021	31/12/2020
Résultat par action	23,91	14,38
Résultat dilué par action	23,91	14,38

6. 3. 4 Augmentation du capital social exclusivement par conversion optionnelle, totale ou partielle, d'une partie des dividendes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en actions :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Mai 2021, autorise une augmentation du capital social, ouverte à l'ensemble des actionnaires de la Banque, d'un montant maximum global, prime d'émission comprise, de 891 903 635,75 dirhams à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions (l'Augmentation du Capital Social).

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que seul le montant des dividendes, déduction faite, le cas échéant, de tout impôt ou de toute retenue à la source en application des dispositions en vigueur du code général des impôts ou des conventions fiscales de non-double imposition conclues par le Maroc, sera affecté au paiement des nouvelles actions qui seront souscrites par les personnes physiques ou morales.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à l'Augmentation du Capital Social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'Augmentation du Capital Social, le montant de cette Augmentation du Capital Social pourra être limité aux montants des souscriptions effectives.

6.4 Gestion des Risques :

Une gestion moderne et performante des Risques

Mission et Organisation de la Gestion des Risques

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en quatre familles :

- **Risque de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...);
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ;
- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'initiative de transformation des risques a pour objectifs :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenantes. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires ;
- Optimiser les processus de gestion des risques ;
- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing ;
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

6.4.1 Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque claires ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Définition du cadre d'appétence au risque

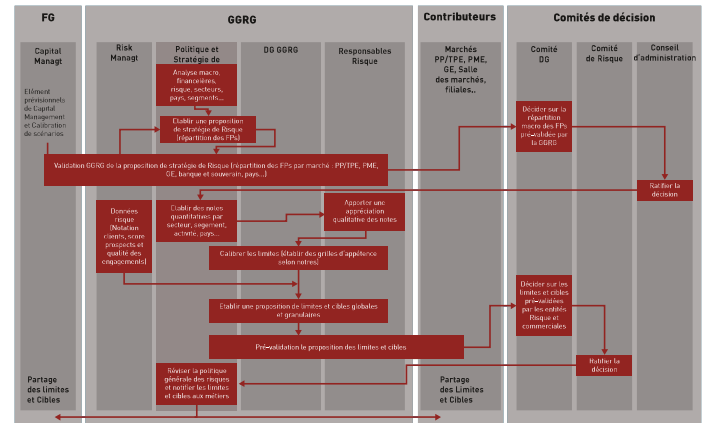
Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère en vue de générer des profits ; Les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa bank cherche à éviter ou minimiser.
- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa bank pour :
 - Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas.
 - Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe.

Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

Processus d'élaboration des cibles et limites

Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.



Le processus d'élaboration des cibles et limites présente un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.

6.4.2 Risque de Contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

La gestion du risque de contrepartie consiste en amont à analyser et à instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la Banque. En aval, à surveiller l'évolution des risques en examinant régulièrement la qualité de l'ensemble des engagements, déclencher les actions correctives du portefeuille et engager les procédures à l'amiable ou judiciaires de récupération des créances en souffrance.

Politique de crédit :

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement-livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

- **Déontologie et conformité** : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.
 - **Indépendance fonctionnelle** des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.
 - **Responsabilité des Risques** : Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.
 - **Collégialité des décisions** : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.
- Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.
- **Rémunération satisfaisante** : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.
 - **Suivi** : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.
 - **Séparation** de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.
 - **La prudence et la «consultancy»** doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.
 - **Analyse préalable** par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.
 - **Règle restrictive** : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

Dispositif de décision de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risques approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau de l'autorité supérieur.

Le processus d'octroi de crédit passe par un certains nombres de procédures. Après une première évaluation du contact au niveau de la force de vente, une proposition de crédit est ensuite adressée à la GGRG. Un deuxième diagnostic complet de la relation est effectué pour la prise de décision.

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées que la clientèle ordinaire.

Les garanties retenues pour la couverture du risque de crédits sont évaluées simultanément lors de l'évaluation de la proposition de crédit.

Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit.

Dispositif de suivi du risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité, ...)

Dispositif de surveillance des risques :

L'entité « Audit des engagements » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisées ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

Cette entité est structurée en trois sous-entités à l'instar de l'organisation actuelle du Réseau :

- Banque de détail ;
- Banque d'entreprise ;
- Filiales et succursales.

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n° 19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Le recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le Recouvrement judiciaire consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- Élaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe ;
- Négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire ;
- Préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice ;
- Suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés ;
- Minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité ;

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G& Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques ;
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions. ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions ;
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire ;
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente ;
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire ;
- Partenariat efficace avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas ;
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève ;
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité ;
- Refonte du système d'information ;
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs ;
- Élaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité ;
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

6.4.3 Dispositif de Risk Management

L'entité Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Baloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité Risk Management, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises, une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.

Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

À l'instar de chaque année, en 2021 le modèle notation interne pour les entreprises a été calibré pour la notation du portefeuille, Il a servi de base pour les besoins de la nouvelle norme IFRS 9.

Le nouveau modèle prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été rehaussé.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

a) Périmètre: portefeuille entreprises hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;

b) Le dispositif de notation du Groupe AWB est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;

c) Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.

• La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.

• La note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.

• La note de comportement est essentiellement basée sur la physiologie du compte.

d) Toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.

e) La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)

f) La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :

• Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de changement du profil de risque.

• Contreparties sensibles : F à G.

• Contreparties en défaut : la classe H.

g) Usage de la notation interne: le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.

h) Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement dans le cadre de comité de notation. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

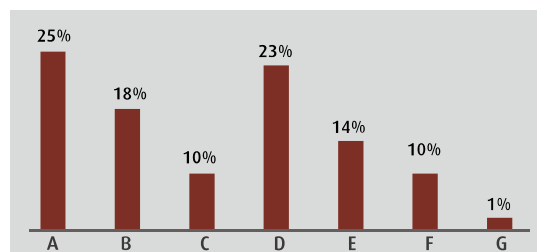
• Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation

• S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

En 2020, ce modèle a été back testé et il a fait l'objet d'une revue qui a permis la mise à jour l'échelle de notation en termes de PD en se basant sur des données récentes. Ceci a permis de s'adapter aux guidelines de la norme IFRS9. Une mission d'audit externe menée par un cabinet international a corroboré les approches internes et d'homologuer le modèle de notation « entreprise ».

La cartographie de notation se présente comme suit (Répartition en engagements) :

6 031 relations totalisant 126 MMdhs



(*) Les administrations publiques et les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

La cartographie de notation donne une indication sur la qualité des actifs et démontre une certaine résilience du profil de risque des PME-GE : 43% des engagements de la banque sont des engagements sains "A et B". Le taux de notation s'est établi à 99% à fin décembre 2021, ce qui dénote d'un ancrage de la démarche de notation.

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou ECL). Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque: la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») :

• Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;

• Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;

• Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Notamment la probabilité de défaut qui se situe à un niveau nettement inférieur que dans les modèles antérieurs. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT).

En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument.

C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

En outre, la prise en compte de la composante prospective exigée par la norme s'est traduite par la livraison d'un modèle de Forward looking basé sur des anticipations macro-économiques des scénarios probabilisés tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Ce nouveau modèle permet d'estimer un taux de défaut prévisionnel sur plusieurs horizons. Ce taux de défaut prévisionnel permet de calibrer la probabilité de défaut à maturité (LT).

Etant donnée que l'année 2021 est encore marquée par les effets de la pandémie COVID 19, le modèle de notation interne et les paramètres de risque pour le calcul de la provision selon la norme IFRS 9 ont été aussitôt calibrés pour prendre en considération les nouveaux scénarios économiques prospectives et leurs effets sur les niveaux de PDs de point de vue PIT et à maturité.

Le scoring, pilier de la digitalisation des processus

Après 7 ans d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et Professionnels), ces derniers ont été enrichis en intégrant une nouvelle typologie de données internes (paiements et retraits par cartes) et de données externes (crédit bureau) qui a permis une amélioration notable du pouvoir prédictif des modèles de scoring. Ces modèles ont été déployés avec succès en 2019 et ils ont été complétés par des modèles spécifiques (les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation) en vue d'un scoring plus précis tout au long du cycle de vie des clients.

Durant la période 2014-2021, le nombre des stratégies décisionnelles de score a augmenté afin de répondre aux besoins croissants exprimés dans le cadre des programmes stratégiques de la banque. Eu égard aux objectifs mis en perspective dans ces plans, de nouvelles stratégies restent à mettre en place pour un objectifs 2025.

L'ensemble de ces modèles contribuent à la mécanisation partielle des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers. Le taux d'automatisation est en amélioration continue. Ces démarches vont être revisitées et accentués pour adresser de manière efficaces les cibles objet de focus du programme ANA MAAK en 2021, notamment les créations, jeunes entrepreneurs. Aussi les règles de décisionnelles et d'acceptation seront assouplies pour s'inscrire pleinement dans la perspective de faciliter l'accès au financement aux TPE concernées par le programme INTELAKA. À titre indicatif, les systèmes de scoring déployés à aujourd'hui permettent de scorer annuellement plus de 50 000 demandes.

Une opération de pré scoring a été menée avec succès en se basant sur le dispositif en place dans le cadre de la distribution des produits de crédits. Cette opération a permis de relancer un potentiel de 2 milliards de dirhams.

En effet, l'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle version de scoring TPE et Professionnels. Cette version a un meilleur pouvoir prédictif.

Afin de couvrir plus de clientèle, un nouveau modèle de scoring dédié à la clientèle Professionnels-Autoentrepreneur a été également mis en place mi-octobre 2021.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette logique de Hub de scoring (en cours de test dans une filiale pilote) favorise la centralisation des moteurs de scoring et leur accessibilité par la banque et ses filiales.

Les modèles de scoring font l'objet d'une surveillance d'un monitoring régulier par le risk management tant au plan opérationnel qu'au plan de leur robustesse.

En matière de conduite de changement et d'ancrage de la culture de notation, le Risk Management s'est largement impliqué dans un processus de communication externe et de sensibilisation des entreprises Marocaines à l'approche de notation. Un module e-learning a été développé en collaboration avec Le Capital Humain Groupe pour le réseau pour une meilleure diffusion de la culture de notation.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

Cette année a été marquée par la création d'une cellule dédiée pour assistance des filiales locales et internationale. Ainsi, la dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important et des pré requis suffisants. En effet, en 2019, quartes filiales ont été couvertes par modèle de notation (UGB, CBAO, CDS, SCB).

Par ailleurs, les modèles déjà déployés avant 2019 ont fait l'objet d'actions d'amélioration continue, notamment la SIB (Côte d'Ivoire), l'ATB (Tunisie) et Attijariwafa bank Egypt qui fait l'objet d'une attention particulière. Une revue en 2019 a permis de s'assurer de la robustesse des modèles mise en place et de leur insertion opérationnelle effective.

En 2020, les sites UGB, CDCO ont été dotés de nouveaux modèles de notation. Quant à notre filiale AWB Egypt, les modèles de notation ont fait l'objet d'une revue régulière pour s'assurer de leur pertinence au vu des changements relatifs à l'économie égyptienne. Ces missions ont fait ressortir l'insertion opérationnelle réussie et une certaine appropriation des nouveaux modèles. En outre, les paramètres de risque IFRS 9 ont été calibrés tenant compte à la fois, le nouveau taux de défaut constatés et les scénarios macro-économiques impactés par la pandémie du COVID 19.

Aussi, les modèles quantitatifs du risque exigés par la nouvelle norme IFRS 9, notamment les paramètres de risque PD à maturité, PDs pit basées sur l'approche Forward Looking livrés ont été agréés par les auditeurs externes. Ainsi, la banque centrale égyptienne a donné son homologation aux modèles élaborés conjointement avec les équipes locales d'Attijariwafa bank Egypt qui couronne la parfaite synergie entre la filiale et la banque.

La démarche de généralisation de la notation se poursuit, tout priorisant les filiales qui disposent les pré requis en matière de qualité, d'accessibilité et d'historisation des données. Une mission d'audit externe a permis de valider les modèles de deux filiales ATB (Tunisie) et SIB (Côte d'Ivoire).

Par ailleurs, un suivi de l'évolution des notations dans les filiales africaines couvertes par un modèle de notation a été mis en place à travers l'élaboration d'une cartographie de la notation à partir de juin 2021. Celle-ci est produite et diffusée trimestriellement.

6.4.4 Risque Marché

Le risque de marché est le risque de perte lié aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, de liquidité, etc.

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités : l'identification des risques, la mesure des risques, le suivi des risques et le contrôle des risques.

Les principaux risques de marchés sont :

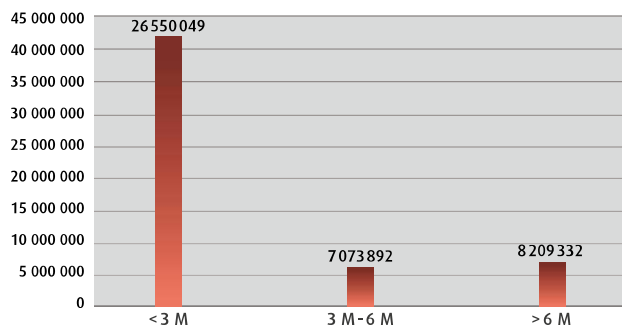
Le risque de liquidité : C'est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pouvoir liquider ou compenser une position en raison de la situation du marché.

Le risque de taux : Il correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le risque de change : Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

À fin décembre 2021, la position change à terme s'élève à 41,833 milliards de dirhams ventilée comme suit :

NOMINAL EN KMAD



À fin décembre 2021, la position options de change s'élève à 6,9 milliards de dirhams.

- Le risque actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse.

- Le risque sur les produits de base :

Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

Dispositif de suivi et de contrôle

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux limites de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par :

- L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- L'entité Risque de marché de la GGRG
- Le Contrôle Interne

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Gestion des limites

Afin de maîtriser ces risques, des limites ont été fixées par le Comité Risques de Marchés pour chaque type d'exposition pour une année, cela dit, elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et pour tenir compte des évolutions des marchés.

Aussi, le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixés par le Comité.

Le Contrôle du respect des limites est assuré par :

- L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- La GGRG

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites. Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- La Direction Générale
- La GGRG
- Le contrôle interne

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés.

Mesure en VaR

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché. Le modèle VaR a été développé par les soins de la Gestion Globale des Risques Groupe d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque sur les instruments de change ainsi que le risque sur les titres de propriété. Le modèle de VaR historique est également implémenté dans Murex.

Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	-3 066 844	10 068	31 837
Titres de propriété	315 434	2 735	8 649
Taux MAD	62 603 320	52 584	166 284
Taux Devise	5 381 655	8 788	27 789

Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent le prix d'un actif face à un mouvement du marché.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base. Exemple pour le risque de taux : la sensibilité 1bps (Delta) est la variation de la MTM lorsque les taux augmentent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

Capital Économique

Le capital économique représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché. On distingue le capital économique dû au risque de marché et le capital économique dû au risque de contrepartie.

Stress-testing

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. On distingue les stress-tests internes (identifiés par l'entité risque de marché en se basant sur des scénarios de crise survenue dans le passé) et réglementaires (spécifiés par le régulateur). La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

RISQUE MARCHÉ FILIALES

A- Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme :

- Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GGRG.
- Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UEMOA, CEMAC et MENA afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.
- Des stress-test de dévaluation sont également effectués chaque semestre par les filiales.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités Money Market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change :

- Des analyses sur les contreparties bancaires en zones UEMOA, CEMAC et MENA sont menés pour la fixation de limites annuelles.

B - Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en Mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex y est mis en place et est opérationnel.

La remontée d'information s'effectue par le biais de reportings quotidiens, obligatoires, diffusés par les filiales à l'ensemble des parties prenantes.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée, traitant notamment des sujets de gouvernance et de contrôle.

Cette charte a été déclinée pour les zones UEMOA, CEMAC et MENA de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Égypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place avec ses composantes organisationnelles, opérationnelles et de gouvernance.

3- Comités de trading et trésorerie

En référence à la gouvernance, des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

6.4.5 RISQUE PAYS

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques transfrontaliers au regard de l'accélération du développement régional du groupe mais aussi et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel. A ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'assurer un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque et de la rentabilité.

Un dispositif de gestion des risques filiales internationales consolidé

L'effort de consolidation du dispositif de gestion des risques a été maintenu durant l'exercice 2021 à travers :

- 1- L'accélération du plan de déploiement des modèles de notation internationale au niveau des filiales BDI en tant qu'outil d'aide à la décision. En dehors du CDS, le taux de couverture des engagements des Filiales BDI par le modèle de notation s'établit à 97% à fin 2019 ;
- 2- Le cycle permanent des séminaires organisés à l'adresse des responsables de risques

territoriaux consacré cette année au cadre d'appétence au risque en tant que composante majeure de la gouvernance globale des risques. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre permanent du renforcement de la culture de risque, a tenu lieu de kick off du déploiement du cadre d'appétence au niveau des filiales BDI, dont la SIB a enregistré une avancée significative à la faveur de son nouveau plan stratégique ;

3- Le déploiement du cadre d'appétence en tant qu'initiative dans le cadre du plan stratégique 20/20 mais aussi et surtout en tant qu'exigence réglementaire en matière de gouvernance des risques

Au plan de la surveillance des risques, l'audit des engagements a réalisé le plan d'audit assigné ce, qui a permis de s'assurer de la qualité des actifs, d'identifier de manière précoce les dégradations et de formaliser les recommandations et actions correctives nécessaires.

Il convient de signaler que cette surveillance est réalisée a posteriori et mais aussi de manière préventive au moyen des stress test afin de s'assurer de la résilience des actifs des filiales BDI et de leur capacité d'absorption des chocs.

6.4.6 Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

Un risque se représente comme l'enchaînement d'un événement générateur (la cause) et d'une défaillance (la conséquence), à laquelle peut être associé un impact ou non.

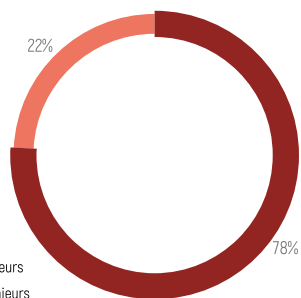
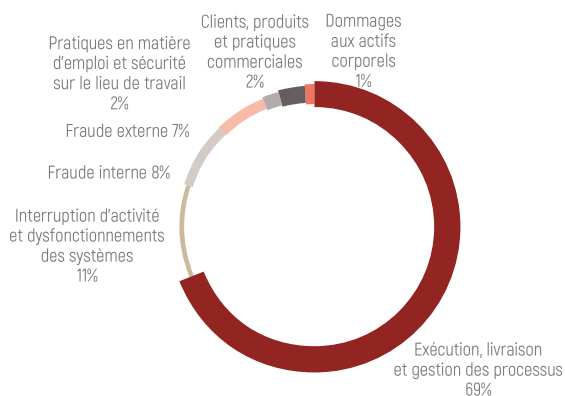
L'entité « Risques Opérationnels, Juridiques Informatiques et Humains (ROJH) » rattachée à la « Gestion Globale des Risques » a mis en place un dispositif de gestion des risques opérationnels dans les différentes lignes métiers de la banque ainsi que ses principales filiales. Celui-ci a permis de construire une cartographie consolidée du groupe.

La cartographie des risques de la banque et des filiales BDI recense 3461 risques dont 729 identifiés au niveau du périmètre banque.

Les principales caractéristiques de cette cartographie sont les suivantes :

Palier 6	116	21	23	4	1	7
Palier 5	97	54	70	5	3	1
Palier 4	200	143	194	51	3	9
Palier 3	120	204	361	92	19	21
Palier 2	99	145	309	110	44	35
Palier 1	319	145	259	88	54	35

Moins d'une fois tous les 5 ans
Moins d'une fois par an
Quelques fois par an (entre 1 et 15 fois par an)
Quelques fois par mois (entre 16 et 50 fois par an)
Quelques fois par semaine (entre 51 et 350 fois par an)
6 - Quelques fois par jour (au moins 350 fois par an)



- 22% de risques majeurs (à savoir cotation « Forte », « Critique » ou « Inacceptable »)
- 69% des risques sont générés par la cause bâloise « Exécution, livraison et gestion des processus »
- 11% des risques sont causés par l'IT « Interruption d'activité et dysfonctionnement des systèmes »

6.4.7 Plan de continuité d'activité

La continuité d'activité est un programme d'entreprise dont l'objectif est de limiter les impacts financiers, stratégiques, juridiques et d'images liés aux risques d'arrêt d'une activité essentielle de l'Établissement.

La mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la circulaire BAM 47G/2007 en termes de gestion des risques majeurs. Il vise à pérenniser le capital du Groupe, assurer la résilience de toutes ses activités et constitue à ce titre un des maillons de sa défense.

L'année 2021 a été marquée par la reconduction du dispositif PCA /Covid-19 déployé l'année précédente

Lors du premier confinement en 2020, le Groupe Attijariwafa bank a activé son PCA et accéléré le déploiement massif de moyens de travail à distance pour la grande majorité de ses collaborateurs.

Ces mesures de gestion de la crise sanitaire covid-19 ont été reconduites et adaptées en 2021, lors des vagues épidémiques suivantes. Le Groupe a ainsi démontré sa capacité d'adaptabilité pour assurer la continuité opérationnelle.

L'impact de cette crise sur le Groupe est tributaire de la durée de la pandémie, les décisions prises par les gouvernements et banques centrales des pays de présence, ainsi que l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

Dispositif PCA /Covid-19

L'objectif de ce dispositif est de mieux anticiper et gérer les situations de crises, notamment la crise sanitaire Covid-19, en offrant la possibilité de faire face à un absentéisme, une inaccessibilité partielle ou totale de l'environnement de travail et donc à l'interruption de toute ou partie des activités de la Banque.

Le Groupe Attijariwafa bank a déployé une série de mesures dans le cadre du plan de prévention Covid-19 pour s'assurer de la continuité des activités, réduire le risque de propagation et maîtriser les risques et leurs impacts sur le bilan.

Reconduction et adaptation du PCA /Covid-19 déclenché l'an dernier

- Identification, duplication et répartition des équipes PCA sur les différents sites ;
- Séparation des équipes et activation des sites de repli ;
- Identification des équipes de back-up en télétravail prêtes à intervenir en cas de besoin ;
- Accélération de la mise à disposition des infrastructures et solutions technologiques appropriées (solutions IT, VPN, visio-conférences, etc.) ;
- Pour les entités du siège, encouragement au recours au télétravail et organisation des rotations entre les effectifs présents et les effectifs en télétravail ;
- Mise en place d'un dispositif d'interaction avec les prestataires « sensibles » pour la continuité d'activité ;
- Préparation des dispositifs logistiques et de sécurité en cas de durcissement du confinement et de scénario extrême ;
- Continuité d'activité grâce aux réalisations en matière de transformation digitale ;
- Les filiales BDI ont, eux aussi, bénéficié du support du Groupe pour la gestion de la continuité. Ces dispositifs se sont adaptés aux mesures gouvernementales locales.

100% des services maintenus dans l'ensemble des pays de présence

Sécurité et protection sanitaire des collaborateurs et des clients

- Mise en place de dispositifs de supervision de la sécurité adaptés au nouveau mode d'organisation du travail ;
- Gestion optimisée des effectifs et des espaces occupés dans les sites centraux et le réseau ;
- Actions de sensibilisation du personnel et des prestataires /partenaires sensibles ;
- Tests généralisés PCR à l'ensemble des effectifs et programmation régulière de tests ciblés ;
- Suspension des réunions et événements en mode présentiel en privilégiant les visio-conférences ;
- Restriction des accès entre les sièges et entre étages pour les collaborateurs et les personnes étrangères à la Banque ;
- Respect des restrictions d'accès des clients aux agences (3 à 10 en fonction de la taille de l'agence) ;
- Distributions de gels hydroalcooliques, masques de protection, ... ;
- Déploiement d'un dispositif spécifique d'hygiène, de nettoyage, et de prévention (produits sanitaires, prise de température, ...).

Un taux de vaccination au sein de notre Banque de 81 % de collaborateurs primo vaccinés au 31 décembre 2021.

Soutien et accompagnement de nos clients et de nos communautés dans les différents pays de présence

Attijariwafa bank a déployé une panoplie de mesures pour accompagner les clients et les « communautés » dans les différents segments et géographies de présence en réponse aux défis inédits du Covid-19 et à ses impacts socio-économiques. Ces dispositifs sont inspirés des initiatives du Groupe et se sont adaptés aux mesures gouvernementales locales.

Aussi, le Groupe a organisé une série de conférences digitales et de webinaires autour de thématiques liées aux divers impacts de la crise sanitaire du Covid-19, sur les plans sanitaire, économique, psychologique, et sociétal.

6.4.8 Risque Actif Passif

La gouvernance des risques financiers structurels de taux, de liquidité et de change de la banque relève des fonctions ALM de la banque sous l'autorité du Comité ad hoc ALM.

Ce Comité est l'acteur de référence en matière de pilotage du bilan et de gestion globale des risques ALM encourus.

Les possibilités de gestion des risques financiers sont évaluées régulièrement par l'équipe ALM et discutées lors de la réunion trimestrielle du Comité ALM pour acter les modalités de mise en place.

La fonction ALM est investie au niveau de la banque pour assurer les principales missions suivantes:

- Analyse statique et dynamique du bilan ;
- Revue et contrôle des risques de liquidité, de taux et de change ;
- Simulation proactive et pilotage prévisionnel des ratios réglementaires ;
- Préparation, validation et gestion des plans d'actions pour la période à venir, notamment en matière de :
 - Financement et placement à Moyen et Long Terme ;

- Orientations commerciales en termes de maturité (court, moyen et long terme) et de taux (tarification, nature de taux, facturation des options...) ;
- Tout autre plan de couverture active voire réduction des risques de liquidité, de taux, de change, ou de conformité aux exigences BAM (ratios réglementaires).
- Mise à jour et back testing (contrôle postérieur) de la robustesse des modèles et conventions ALM;
- Support et suivi des indicateurs ALM de la banque et des filiales.

6.5 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

BILAN DÉCEMBRE 2021	31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	69 909 990	18 505 908	51 404 082	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	45 972 358		45 972 358	
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 393 702		5 393 702	
Actions et autres titres à revenu variable	18 505 908	18 505 908		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	38 022		38 022	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 073 402		878 619	194 782
Obligations et autres titres à revenu fixe	312 109		312 109	
Actions et autres titres à revenu variable	619 700		566 510	53 190
Titres de participation non consolidés	141 593			141 593
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	69 623 812	17 642 749	35 757 209	16 223 854
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	23 599 523		23 599 523	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 335 472			2 335 472
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	43 688 817	17 642 749	12 157 686	13 888 383

6. 6 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Caméroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	67,00%	100,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,58%	56,58%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,70%	98,70%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	50,28%	58,98%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	45,39%	72,15%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance				(3)	Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance				(3)	Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance				(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance				(3)	Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance				(3)	Caméroun	IG	25,77%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance				(3)	Caméroun	IG	38,66%	39,64%
BGM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile mauricie	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding				(3)	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding				(3)	Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale				(3)	Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale				(3)	Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale				(3)	Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	43,72%	74,13%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2020

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2020

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2021

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS

4 - Cession

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale

9 - Reconsolidation



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 59.792.421, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.156.766.

Cette situation provisoire a été arrêtée par le Conseil d'administration en date du 22 février 2022 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWABA BANK arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Casablanca, le 23 février 2022

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance ;
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 31 décembre 2021

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 940 845	9 579 714
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 290 598	42 771 234
A vue	6 272 346	13 703 360
A terme	29 018 252	29 067 874
Créances sur la clientèle	211 123 105	207 577 423
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	63 814 316	59 353 560
Crédits et financements participatifs à l'équipement	59 878 122	62 224 119
Crédits et financements participatifs immobiliers	64 681 007	64 086 421
Autres crédits et financements participatifs	22 749 660	21 913 323
Créances acquises par affectation	11 915 919	10 138 680
Titres de transaction et de placement	77 696 569	69 047 359
Bons du Trésor et valeurs assimilées	51 664 088	44 255 378
Autres titres de créance	7 549 502	6 506 843
Titres de propriété	18 416 061	18 185 793
Certificats de Sukuks	66 918	99 345
Autres actifs	5 371 430	5 991 609
Titres d'investissement	9 493 962	9 595 637
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 493 962	9 595 637
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	20 612 775	18 942 733
Participation dans les entreprises liées	19 489 472	17 918 659
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 123 303	1 024 074
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	466 306	834 420
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 587 533	2 523 161
Immobilisations corporelles	2 234 188	3 509 788
Total de l'Actif	386 733 229	380 511 758

HORS BILAN au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	157 116 356	143 369 572
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 526 017	1 077 126
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	79 515 849	71 127 971
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 000 264	14 785 726
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	59 043 265	56 378 749
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	30 961	
ENGAGEMENTS RECUS	34 970 585	17 696 128
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	34 545 570	17 228 794
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	424 153	463 938
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	862	3 396

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 31 décembre 2021

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	18 737 597	18 580 424
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	837 184	912 452
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 885 775	10 140 011
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	306 388	312 391
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 733 767	1 376 680
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	82 540	99 063
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	2 011 545	1 813 491
Autres produits bancaires	3 880 397	3 926 335
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 668 107	6 395 821
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	463 480	697 211
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 739 754	2 033 508
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	319 767	350 704
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	234 859	145 007
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	2 910 247	3 169 391
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	13 069 490	12 184 603
Produits d'exploitation non bancaire	880 682	113 290
Charges d'exploitation non bancaire	529 912	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 732 623	4 826 997
Charges de personnel	2 273 129	2 241 884
Impôts et taxes	70 014	82 114
Charges externes	1 722 630	1 754 035
Autres charges générales d'exploitation	93 310	83 997
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	5 490 146	3 517 327
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 527 806	2 152 461
Pertes sur créances irrécouvrables	1 739 848	93 860
Autres dotations aux provisions	1 222 492	1 271 006
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 700 990	572 985
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 500 294	295 189
Récupérations sur créances amorties	42 274	42 837
Autres reprises de provisions	1 158 422	234 960
RÉSULTAT COURANT	5 898 481	4 526 554
Produits non courants	130 367	5 668
Charges non courantes	383 568	883 594
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	5 645 280	3 648 628
Impôts sur les résultats	1 545 796	1 330 010
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618

 (-) signifie moins
 (+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 471 217	42 804 688
A vue	3 731 839	2 324 599
A terme	31 739 378	40 480 089
Dépôts de la clientèle	261 096 974	245 156 343
Comptes à vue créditeurs	189 681 086	172 590 254
Comptes d'épargne	30 014 697	29 558 322
Dépôts à terme	30 436 677	32 308 060
Autres comptes créditeurs	10 964 514	10 699 708
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	11 223 671	11 850 235
Titres de créance négociables émis	11 223 671	11 850 235
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	10 880 506	17 148 689
Provisions pour risques et charges	4 216 283	4 379 195
Provisions réglementées	378 000	504 000
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	16 486 189	15 573 597
Dépôts d'investissement reçus		
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 012 254	31 967 402
Capital	2 151 408	2 098 597
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	6 716 822	6 709 974
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 099 484	2 318 618
Total du Passif	386 733 229	380 511 758

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	11 029 346	11 364 855
- Intérêts et charges assimilées	2 523 001	3 081 423
MARGE D'INTÉRÊT	8 506 345	8 283 432
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	82 540	99 063
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	234 859	145 007
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-152 319	-45 944
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	2 012 070	1 814 155
- Commissions servies	1 380	892
MARGE SUR COMMISSIONS	2 010 690	1 813 262
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 249 501	1 762 844
+ Résultat des opérations sur titres de placement	2 360	-496
+ Résultat des opérations de change	1 014 536	398 729
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	98 466	-78 906
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	2 364 863	2 082 171
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	1 733 767	1 376 680
- Diverses autres charges bancaires	1 393 856	1 324 998
PRODUIT NET BANCAIRE	13 069 490	12 184 603
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-256 722	-420 676
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	165 053	113 290
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	4 732 623	4 826 997
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 245 198	7 050 221
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-2 725 085	-1 908 295
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	378 369	-615 371
RÉSULTAT COURANT	5 898 481	4 526 554
RÉSULTAT NON COURANT	-253 201	-877 926
- Impôts sur les résultats	1 545 796	1 330 010
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 099 484	2 318 618
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	442 440	428 519
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	455 767	572 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		504 000
- Reprises de provisions	1 162 709	7 843
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	72 001	7 817
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	715 629	
- Moins-values de cession sur immobilisations financières	529 912	
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	4 150 804	4 472 443
- Bénéfices distribués	2 308 456	2 833 106
+ AUTOFINANCEMENT	1 842 348	1 639 337

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2021

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2021	16 448 193	1 295 082	17 743 275	10 954 500	794 073	11 748 573

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2021

	2021	2020	2019
	18 737 597	18 580 424	18 790 646

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	16 735 909	16 935 040
2 (+) Récupérations sur créances amorties	42 274	42 837
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	223 419	111 141
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-8 227 740	-8 083 051
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-4 159 082	-4 162 031
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-1 545 796	-1 330 010
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 068 984	3 513 926
Variation des:		
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 480 636	-9 482 766
9 (±) Créances sur la clientèle	-5 322 920	-7 340 522
10 (±) Titres de transaction et de placement	-8 649 210	-1 139 185
11 (±) Autres actifs	2 198 366	-2 106 742
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	368 114	163 036
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-7 333 471	5 312 013
14 (±) Dépôts de la clientèle	15 940 631	12 027 469
15 (±) Titres de créance émis	-626 564	-1 119 084
16 (±) Autres passifs	-6 268 183	-2 560 966
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 212 601	-6 246 747
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	856 383	-2 732 821
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	101 675	
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 453 610	47 090
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-4 402 502	-1 198 813
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-693 474	-620 665
21 (+) Intérêts perçus	267 921	268 704
22 (+) Dividendes perçus	1 733 767	1 376 680
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 539 003	-127 004
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	2 500 000
25 (+) Emission d'actions	2 094 351	
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-550 930	-526 916
28 (-) Dividendes versés	-1 499 669	
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1 043 752	1 973 084
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	361 131	-886 741
VII TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 579 714	10 466 455
VIII TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9 940 845	9 579 714

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	5 649 697	8 115	1 312 411	4 827 540	11 797 763	18 708 565
VALEURS RECUES EN PENSION		1 399 926			1 399 926	
- au jour le jour						
- à terme		1 399 926			1 399 926	
PRETS DE TRÉSORERIE		500 000	9 514 089	2 771 086	12 785 175	13 161 515
- au jour le jour						
- à terme		500 000	9 514 089	2 771 086	12 785 175	13 161 515
PRETS FINANCIERS		1 618 781	7 994 847	3 234 081	12 847 709	14 226 543
AUTRES CREANCES		1 973 871	12	406	1 974 289	1 622 759
INTERETS COURUS À RECEVOIR		15 733	118 539	1 161	135 433	184 582
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	5 649 697	5 516 426	18 939 898	10 834 274	40 940 295	47 903 964

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 533 290	785 926	46 009 732	3 006 635	51 335 583	47 070 234
- Comptes à vue débiteurs	260 923	785 926	11 644 598	1 988 984	14 680 431	18 678 353
- Créances commerciales sur le Maroc			4 522 173		4 522 173	3 696 852
- Crédits à l'exportation			201 821	31 550	233 371	249 196
- Autres crédits de trésorerie	1 272 367		29 641 140	986 101	31 899 608	24 445 833
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			346 416	11 700 322	12 046 738	11 735 644
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT	34 735 318		23 187 637	1 096 796	59 019 751	61 297 027
CRÉDITS IMMOBILIERS	58 960		11 697 742	52 922 458	64 679 160	64 082 245
AUTRES CRÉDITS	2 500 130	12 415 962	2 318 756	14 846	17 249 694	17 143 229
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	11 284 337		555 118	30 074	11 869 529	10 092 290
INTERETS COURUS À RECEVOIR	664 496	21 672	590 725	67 983	1 344 876	1 531 824
CREANCES EN SOUFFRANCE	12 015	61 558	1 919 422	3 500 698	5 493 693	4 763 610
- Créances pré-douteuses			76	1 456 586	1 456 662	1 529 859
- Créances douteuses			28 799	202 200	230 999	594 101
- Créances compromises	12 015	61 558	1 890 547	1 841 912	3 806 032	2 639 650
TOTAL	50 788 546	13 285 118	86 625 548	72 339 812	223 039 024	217 716 103

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2021**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2021	31/12/2020
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	31 354		18 035 629	332 469	18 399 452	18 169 168
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances						
Titres de propriété	31 354		18 035 629	332 469	18 399 452	18 169 168
Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	6 324 514	61 307 236	853 459	97 430	68 582 639	60 268 249
Bons du trésor et valeurs assimilées		60 904 394			60 904 394	53 596 617
Obligations	1 497 678			91 150	1 588 828	1 673 069
Autres titres de créances	4 826 165	327 826	851 897		6 005 888	4 882 591
Titres de Propriété	671	8 098	1 562	6 280	16 611	16 627
Certificats de Sukuks		66 918			66 918	99 345
TOTAL GÉNÉRAL	6 355 868	61 307 236	18 889 088	429 899	86 982 091	78 437 417

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	75 283 119	75 283 119				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	51 664 091	51 664 091				
OBLIGATIONS	91 150	91 150				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 084 388	5 084 388				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 376 572	18 376 572				
CERTIFICATS DE SUKUKS	66 918	66 918				
TITRES DE PLACEMENT	2 416 160	2 389 066		15 679	27 094	27 094
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS	1 497 678	1 497 678				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	851 897	851 897				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 585	39 491		15 679	27 094	27 094
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 309 906	9 309 906				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	9 240 303	9 240 303				
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	69 603	69 603				
CERTIFICATS DE SUKUKS						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2021	MONTANT AU 31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	38 022	168 384
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	394 510	1 451 449
Sommes dues par l'État	294 392	965 658
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	8	
Comptes clients de prestations non bancaires	36	37
Divers autres débiteurs	100 074	485 754
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS ¹	1 194 976	801
COMPTES DE REGULARISATION	3 592 222	4 237 832
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	6 410	34 981
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	812 951	1 008 105
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	291 268	291 580
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	2 125 802	2 056 632
Autres comptes de régularisation	355 791	846 534
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	151 700	133 143
TOTAL	5 371 430	5 991 609

(1) Dans le cadre de l'application de la circulaire 4/W/2021, les datons et rémérés qui étaient auparavant comptabilisés en immobilisations hors exploitation ont été reclassés dans la rubrique "Autres actifs".

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2021		31/12/2020		31/12/2021	31/12/2020
	Brut 1	Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions / Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 550 972		443 734	1 107 238	103 270	640 932			466 306
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 518 036		438 863	1 079 173	103 270	618 996			460 177
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 517 650		438 863	1 078 787	103 270	618 996			459 791
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	7 289		4 871	2 418					2 418
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 550 972		443 734	1 107 238	103 270	640 932			466 306

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant des Reclassements Immobilisations (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Montant des amortissements sur Reclassement Immobilisations		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 611 311	355 381	53 359		4 913 333	2 088 149	258 490	20 838		2 325 801	2 587 533
Droit au bail	315 427				315 427						
Immobilisations en recherche et développement											
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	4 295 884	355 381	53 359		4 597 906	2 088 149	258 490	20 838		2 325 801	2 272 105
Immobilisations incorporelles hors exploitation											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 077 815	338 093	20 569	1 578 187	7 817 152	5 568 025	315 051	4 151	-295 961	5 582 964	2 234 188
- Immeubles d'exploitation	2 157 325	175 257			2 332 582	1 066 336	47 748			1 114 084	1 218 498
Terrain d'exploitation	578 697				578 697						578 697
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 529 249	175 257			1 704 506	1 019 178	47 748			1 066 926	637 580
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	49 379				49 379	47 158				47 158	2 221
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 586 103	73 195	959		2 658 333	2 108 871	124 727	465		2 233 133	425 206
Mobilier de bureau d'exploitation	477 575	8 336			485 911	430 444	16 306			446 750	39 161
Matériel de bureau d'exploitation	1 017 668	36 937			1 054 605	843 950	41 162			885 112	169 493
Matériel Informatique	1 082 678	27 916	531		1 110 063	826 427	67 181	97		893 511	216 552
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 182	6	428		7 754	8 050	78	368		7 760	
Autres matériels d'exploitation											
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 209 189	86 028			2 295 217	1 801 720	114 077			1 915 797	379 420
- Immobilisations corporelles hors exploitation	2 125 198	3 619	19 610	1 578 187	531 020	591 098	28 499	3 686	-295 961	911 872	262 836
Terrains hors exploitation	840 263		7 675	778 881	53 707						52 642
Immeubles hors exploitation	1 041 153		11 611	799 306	230 236	438 379	19 626	3 473	-295 961	750 493	122 953
Mobiliers et matériel hors exploitation	68 755	213			68 968	48 022	65			48 087	20 809
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	175 027	3 406	324		178 109	104 697	8 808	213		113 292	66 432
TOTAL	13 689 126	693 474	73 928	1 578 187	12 730 485	7 656 174	573 541	24 989	-295 961	7 908 765	4 821 721

(1) Dans le cadre de l'application de la circulaire 4/W/2021, les datons et rémérés qui étaient auparavant comptabilisés en immobilisations hors exploitation ont été reclassés dans la rubrique "Autres actifs".

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	20 404	4 480	15 924	61 230	45 306	
	TERRAINS	7 676		7 676			
	IMMEUBLES	11 611	3 474	8 137			
	FRAIS D'ACQUISITION	793	793				
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	324	213	111			
	MOBILIERS ET MATERIEL	428	368	59	195	136	
	MATERIEL ROULANT DE SERVICE	143	105	37			
	MATERIEL ROULANT DE FONCTION	285	263	22			
	LOGICIEL INFORMATIQUE	58 825	24 051	34 774	61 334	26 560	
	LOGICIEL	53 359	20 838	32 521			
	AUTRES	4 935	3 117	1 818			
	MATERIEL INFORMATIQUE	531	96	435			
TOTAL GENERAL		79 657	28 899	50 757	122 759	72 002	

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A - Participations dans les entreprises liées				20 729 805	19 661 488				1 288 453
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque	995 129 KECP	60,00%	3 244 162	2 871 649	31/12/2020	5 506 115 KECP	339 054 KECP	
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 280	166 280				
BANK ASSAFA	Banque	600 000	100,00%	600 000	600 000	31/12/2020		275 996	-65 880
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2020	27 061 954 KFCFA	2 037 595 KFCFA	
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2020	62 516 000 KFCFA	3 043 000 KFCFA	
SUCCESSIONALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017		1 632 KEURO	
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2020	72 795 536 KFCFA	14 544 734 KFCFA	
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2020		86 489	58 935
ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	16 664	16 664	31/12/2020		13 974	-2 597 k EAD
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963				
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2020	25 320 KEURO	2 891 KEURO	25 011
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCARTEGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2020	348 995 KEURO	- 4 491 KEURO	204 196
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2020	19 790 KEUR	3 478 KEUR	
ATTIJARI AFRIQUE HOLDING	Holding	- 4 122 815	100,00%	4 122 815	4 122 815	30/06/2021			
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2020	37 750 KEUR	4 899 KEUR	42 991
ATTIJARIWAFABANK EURO FINANCES	Holding	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	31/12/2020	40 873 KEUR	- 4 538 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	197 531	31/12/2020		197 531	-20 565
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/2020	156 363 KUSD	103 438 KUSD	364 128
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S A "OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2020	1 562 903	316 379	127 500
WAFABANK INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2020	1 043		-39
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2020	2 110 746	406 030 KFCFA	4 529
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 K FCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2020	2 110 735 KFCFA	271 739 KFCFA	
SOMACOVAR	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000		31/12/2020		-14 252	-4 477
WAFABANK GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2020	160 097	92 351	60 929
ATTIJARI INVEST	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2020		27 988	-31 830
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	16 110	100,00%	100 878		31/12/2020		-18 973	-36 082
CASA MADRID DEVELOPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2020	10 228		-41
WAFABANK BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	40 223	23 325	31/12/2020	23 325	1 325	
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2020	90 230		2 150
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 102	31/12/2020	16 272	5 170	
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS			100,00%	5 000	5 000				
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2020	771 758	1 266	7 249
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2020	928 124	12 351	10 492
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation		100,00%	35 000	35 000				
WAFABANK TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	595	31/12/2020	-685	-1 280	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2020	1 644	-133	101 818
WAFABANK LLD	Location longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2020	9 473		-22 089
WAFABANK	Crédit-bail	150 000	58,57%	99 808	99 808	31/12/2020	1 127 067	34 566	17 611
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2020	96 196	7 279	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2020	2 128		-916
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	618	31/12/2020	618		-21
ATTIJARI AFRIQUE	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2020	21 596		737
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 483	31/12/2020	1 483		-20
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2020	49 583		810
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000		31/12/2020	677		-4 051
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	137	31/12/2020	687		-3
WAFABANK COURTAG	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2020	78 846	42 831	40 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2019	387 592	140 844	120 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2020	70 636		12 366
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	-34	31/12/2020	-462		-285
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	57	31/12/2020			-19
WAFABANK SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118		-
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33		31/12/2020	-7 229		-124
WAFABANK COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600		31/05/2020	-2 481		-214
WAFABANK SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045		-
WAFABANK SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827		-
WAFABANK FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 661	31/12/2020	1 661		-43
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2020	17 429		-99
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 590	31/12/2020	4 009		-419
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100		29/09/2020	-1 093		-41
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSOUIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	23 722	31/12/2020	24 545		-823
STE IMMOB BOULEVARD PASTEUR "SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2020	331		-121
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531	905	31/12/2020	1 758		-820
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 736	31/12/2020	1 971		-235
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2020	361		-4
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685		31/12/2020	4 326		-2 463
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2019	3 725 324 KFCFA	- 21 570 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	65 262	30/06/2021	65 268		639
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244		31/12/2020	-5 313		-768
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400		30/06/2021	-74 928		-12 504
WAFABANK IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/06/2021	115 855		57 425
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/05/2020	4 136		-16
B - Autres titres de participation				655 188	522 919				14 304
ATTIJARIWAFABANK	Banque	2 151 408		623					
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583					
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BAICE"	Banque	150 000 KUSD	4,00%	53 848	52 441	31/12/2020	133 793		- 2 869 KUSD
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G P B M"	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801	31/12/2020	16 598		327
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	387 518	8,42%	32 628	32 627	31/12/2019	710 420		36 107
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	6 931	30/06/2020	25 102		-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	18,26%	9 970	9 157	30/06/2020	55 144		-
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	43 904	31/12/2020	614 901		-149 735
MAROC NUMERIQUE FUND I	Fond d'investissement	75 000	20,00%	15 000	7 654	31/12/2020	41 675		-148
MAROC NUMERIQUE FUND II	Fond d'investissement	40 000	19,61%	7 843	2 519	31/12/2020	12 844		-1 973
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement		7,94%	5 247		31/12/2017	432		-
- 3 F FUND	Fonds d'investissement	270 020	5,00%	13 500	8 484	31/12/2020	169 677		-13 416
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	218 310	3,25%	13 000	7 315	31/12/2019	228 019		-20 020
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346					
AGRAM GESTION	Gestion d'actif			1					
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364					
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	500 000	4,00%	20 000	20 000	31/12/2020	706 594		36 107
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	46 000	17,72%	8 150	7 784	31/12/2020	68 391		3 000
SALIMA HOLDING	Holding	150 000	6,07%	16 600	13 533	31/12/2020	216 289		-6 653
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	100 000		1 342	1 342	31/12/2020	311 748		5 500
EXP SERVICES MAROC S A	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600					-
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance			894					-
SMAEX	Assurance	50 000		4 278	4 278	30/06/2021	121 319		2 603
WAFABANK IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2020	168 345		29 463
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	30/06/2020	110 575		-12 858
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840					-
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRES	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	1 000		59	59	31/12/2020	6 175		1 456
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Sidérurgie	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	3 665 056		126 891
SONASID	Sidérurgie	390 000</							

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	31/12/2021	31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		805	1 046 213	991 804	2 038 822	2 000 239
VALEURS DONNÉES EN PENSION	15 177 159				15 177 159	23 767 614
- au jour le jour						
- à terme	15 177 159				15 177 159	23 767 614
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	7 028 000	2 156 815	2 641 597	3 082 657	14 909 069	13 388 855
- au jour le jour		1 000 000	690 401		1 690 401	324 348
- à terme	7 028 000	1 156 815	1 951 196	3 082 657	13 218 668	13 064 507
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			3 182 659	3 184 651	3 426 720
AUTRES DETTES	46 836	60 702			107 538	171 307
INTERETS COURUS A PAYER					53 978	49 953
TOTAL	22 253 987	2 218 322	3 687 810	7 257 120	35 471 217	42 804 688

Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	2 335 001	5 060 753	44 261 722	136 993 635	188 651 111	171 769 167
COMPTES D'ÉPARGNE			314	29 938 598	29 938 912	29 431 984
DÉPÔTS À TERME	51 500	4 551 198	5 835 977	18 542 516	28 981 191	31 810 969
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	354 063	1 357 458	8 113 200	3 321 835	13 146 556	11 680 946
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					379 204	463 277
TOTAL	2 740 564	10 969 409	58 211 213	188 796 584	261 096 974	245 156 343

Titres de créance émis au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques		Mode de remboursement	Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux			Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/01/2019	25/01/2022	100	3,08%	IN FINE	700 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/03/2019	18/03/2022	100	2,94%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/03/2019	28/03/2023	100	3,06%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2022	100	2,94%	IN FINE	240 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2023	100	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2022	100	2,90%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/2019	18/04/2023	100	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2022	100	2,74%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/2019	20/06/2023	100	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/2019	10/07/2023	100	2,88%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/07/2019	01/08/2022	100	2,84%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2022	100	2,71%	IN FINE	350 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2019	28/11/2023	100	2,78%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/2020	14/03/2022	100	2,67%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/2020	13/03/2023	100	2,75%	IN FINE	630 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/03/2020	25/03/2025	100	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/07/2020	29/07/2022	100	2,10%	IN FINE	270 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	07/09/2022	100	2,16%	IN FINE	390 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	07/09/2020	09/09/2024	100	2,39%	IN FINE	110 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	03/10/2022	100	2,15%	IN FINE	133 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/10/2020	02/10/2025	100	2,55%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	01/02/2023	100	1,98%	IN FINE	414 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	01/02/2021	02/02/2026	100	2,41%	IN FINE	726 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2021	20/04/2026	100	2,35%	IN FINE	1 125 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/11/2021	25/11/2022	100	1,42%	IN FINE	50 000			
Total						11 048 000			

Détail des autres passifs au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2021	MONTANT AU 31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	451 769	652 960
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 042 412	7 464 965
CRÉDITEURS DIVERS	3 041 543	5 860 094
Sommes dues à l'État	988 561	884 326
Sommes dues aux organismes de prévoyance	86 669	86 951
Sommes diverses dues au personnel	584 989	556 004
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5 724	2 837 585
Fournisseurs de biens et services	1 294 554	1 471 536
Divers autres créditeurs	81 046	23 692
COMPTES DE REGULARISATION	1 344 782	3 170 670
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	50 814	531 491
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	772 462	893 411
Autres comptes de régularisation	521 506	1 745 768
TOTAL	10 880 506	17 148 689

Provisions au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	11 125 221	2 531 192	1 465 750	73 690	12 264 353
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	10 327 477	2 088 746	1 461 964	241	10 954 500
Titres de placement	30 874	6	3 786		27 094
Titres de participation et emplois assimilés	750 493	442 440		73 449	1 266 382
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	4 883 195	1 108 079	1 322 737	-74 254	4 594 283
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	394 147	439 061	38 330	-805	794 073
Provisions pour risques généraux	2 886 739	455 767	1 036 709		2 305 797
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	208 579	84 169	80 829		211 919
Provisions pour autres risques et charges	889 730	129 082	40 869	-73 449	904 494
Provisions réglementées	504 000		126 000		378 000
TOTAL GENERAL	16 008 416	3 639 271	2 788 487	-564	16 858 636

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2020	UTILISATION DEC 2021	MONTANT A FIN DEC 2021
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL					NÉANT

Dettes subordonnées au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2021 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2020 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2021 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2020 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			2,81%	7 ANS		2 146 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 000 000				
MAD			3,32%	7 ANS		312 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,92%	10 ANS		925 000				
MAD			3,29%	10 ANS		154 300				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			4,62%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			4,48%	Perpétuelle		825 000				
MAD			4,12%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,37%	7 ANS		330 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			2,97%	7 ANS		500 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			2,79%	7 ANS		70 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		500 000				
MAD			2,66%	7 ANS		500 000				
TOTAL						16 372 000				

Capitaux propres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	31 967 402	3 313	2 041 539	34 012 254
Réserve légale	209 860	3 313		213 173
Autres réserves	21 304 374			21 304 374
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 453 168		2 041 539	12 494 707
Capital	2 098 597		52 811	2 151 408
Capital appelé	2 098 597		52 811	2 151 408
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	6 709 974	6 848		6 716 822
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 318 618	-2 318 618		4 099 484
TOTAL	43 095 011	-2 308 457	2 094 350	46 980 388

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	158 380 477	144 186 664
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 526 017	1 077 126
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	2 525 485	1 076 594
Engagements de financement en faveur de la clientèle	79 515 849	71 127 972
Crédits documentaires import	22 332 597	15 190 148
Acceptations ou engagements de payer	3 937 929	3 258 543
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	53 245 323	52 679 281
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	16 000 264	14 785 726
Crédits documentaires export confirmés	86 028	415 149
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	1 857 716	1 081 693
Autres cautions, avals et garanties donnés	14 056 520	13 288 884
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	60 338 347	57 195 840
Garanties de crédits données	12 651 395	11 181 571
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	24 529 129	23 235 077
Autres cautions et garanties données	21 862 740	21 962 101
Engagements en souffrance	1 295 083	817 091
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	34 969 723	17 692 732
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	34 545 570	17 228 794
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	34 545 570	17 228 794
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	424 153	463 938
Garanties de crédits	424 153	463 938
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	30 961
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	30 961
Engagements reçus	862
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	862

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de change à terme	76 066 406	103 571 123		
Devises à recevoir	30 566 825	41 620 303		
Dirhams à livrer	8 727 569	10 764 955		
Devises à livrer	29 138 439	41 389 879		
Dirhams à recevoir	7 633 573	9 795 986		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	67 039 770	57 033 265		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	5 149 644	10 555 067		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	24 940 216	19 071 307		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	36 949 910	27 406 891		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées		N/D	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 150 014		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	12 150 014		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 480 138	2 539 968	8 835 684	16 719 811	7 364 694	40 940 295
Créances sur la clientèle	14 529 152	17 633 398	42 308 199	81 606 966	55 045 391	211 123 105
Créances acquises par affacturage		485 904		2 609 535	8 820 479	11 915 919
Titres de placement	155 083	295 159	450 242	1 512 965		2 413 449
Titres d'investissement			299 876	6 997 718	2 196 369	9 493 962
TOTAL	20 164 373	20 954 429	51 894 001	109 446 995	73 426 933	275 886 730
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 562 285	2 578 917	5 397 031	1 876 099	2 056 885	35 471 217
Dettes envers la clientèle	38 047 382	8 488 648	30 198 223	43 119 108	141 243 613	261 096 974
Titres de créance émis	711 130	954 947	2 329 460	7 228 134		11 223 671
Emprunts subordonnés			694 611	9 705 423	6 086 155	16 486 189
TOTAL	62 320 797	12 022 512	38 619 325	61 928 764	149 386 653	324 278 051

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF :	24 213 641	27 635 378
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	68 768	94 192
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 838 259	18 992 991
Créances sur la clientèle	5 991 318	3 871 403
Titres de transaction, de placement et d'investissement	6 872 614	4 203 157
Autres actifs	442 682	473 635
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	20 641 429	17 372 029
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 822 153	8 098 863
Dépôts de la clientèle	9 711 526	8 256 482
Titres de créance émis		
Autres passifs	107 750	1 016 684
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	71 820 037	58 546 112
Engagements donnés	51 639 257	43 397 919
Engagements reçus	20 180 780	15 148 193

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2021 (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur fonctionnement de comptes	246 637	247 072
Commissions sur moyens de paiement	894 527	769 894
Commissions sur opérations sur titres	57 904	45 264
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	91 468	84 174
Commissions sur prestations de service sur crédit	157 194	151 291
Commissions sur ventes de produits d'assurance	148 846	135 666
Commissions sur autres prestations de service	414 969	380 130
TOTAL	2 011 545	1 813 491

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2021 (en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Charge de personnel	2 273 129	2 241 884
Impôts et taxes	70 014	82 114
Charges externes	1 722 630	1 754 035
Autres charges générales d'exploitation	93 310	83 997
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	573 541	664 966
TOTAL	4 732 623	4 826 997

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENTS
18	63 057 324

Marge d'intérêts au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 885 774	10 140 011
dont : Intérêts	9 598 996	9 866 372
Commissions sur engagements	286 778	273 639
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	837 184	912 453
dont : Intérêts	762 816	853 727
Commissions sur engagements	74 368	58 726
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	306 388	312 391
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11 029 346	11 364 855
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 739 754	2 033 508
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	463 480	697 211
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	319 767	350 704
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2 523 001	3 081 423
MARGE D'INTERETS	8 506 345	8 283 432

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2021 (en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
+ Gains sur les titres de transaction	1 937 341	2 438 695
- Pertes sur les titres de transaction	687 840	675 851
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 249 501	1 762 844
+ Plus value de cession sur titres de placement		
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	3 786	407
- Moins value de cession sur titres de placement	1 420	180
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	6	723
Résultat des opérations sur titres de placement	2 360	-496
+ Gains sur opérations de change virement	1 426 279	1 033 882
+ Gains sur opérations de change billets	73 731	54 049
- Pertes sur opérations de change virement	455 025	664 001
- Pertes sur opérations de change billets	30 449	25 201
Résultat des opérations de change	1 014 536	398 729
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	370 100	160 933
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change		131 675
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	68 636	106 031
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	36 484	335 091
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	231 569	
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	72 217	142 454
Résultat des opérations sur les produits dérivés	98 466	-78 906

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	1 733 767	1 376 680
TOTAL	1 733 767	1 376 680

Autres produits et charges au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits bancaires	3 880 397	3 926 335
Autres charges bancaires	2 910 247	3 169 391
TOTAL	970 150	756 944
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation non bancaire	880 682	113 290
Charges d'exploitation non bancaire	529 912	
TOTAL	350 770	113 290
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	5 490 146	3 517 327
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	2 700 990	572 985
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2021	31/12/2020
Produits non courants	130 367	5 668
Charges non courantes	383 568	883 594

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	4 099 484	
Bénéfice net	4 099 484	
Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	3 011 033	
1- Courantes	3 011 033	
- Impôt sur les sociétés	1 545 796	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	56 442	
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance non déductible	721 109	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	455 767	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	84 169	
- Autres dotations aux provisions	4 249	
- Charges exceptionnelles non déductibles	2 625	
- Contribution Sociale de Solidarité	125 812	
- Dotations aux amort des immob. Hors exploitation	13 208	
- Cadeaux personnalisés	1 856	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		2 932 690
1- Courantes		2 932 690
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 689 152
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		80 829
- Reprise de provisions pour risques généraux		1 036 709
- Autres reprises de provisions		126 000
2- Non courantes		
TOTAL	7 110 517	2 932 690
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		4 177 827
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		4 177 827
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		4 177 827
Bénéfice net fiscal (A - C) OU Déficit net fiscal (B)		4 177 827
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	5 898 481
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 465 237
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 932 690
Résultat courant théoriquement imposable (=)	4 431 028
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 639 480
Résultat courant après impôts (=)	4 259 001
II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	158 279	1 550 172	1 534 371	174 080
B TVA à récupérer	237 113	565 777	551 949	250 941
- Sur charges	79 891	452 225	440 800	91 316
- Sur immobilisations	157 222	113 552	111 149	159 625
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-78 834	984 395	982 422	-76 861

Répartition du capital social au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER, CAASBLANCA	97 433 137	100 135 387	46,54%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	35 689 573	42 120 632	19,58%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	14 695 732	13 222 621	6,16%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc	13 630 230	12 275 682	5,71%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 234 912	13 602 015	6,32%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 612 109	8 850 987	4,11%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	6 064 294	4 668 660	2,17%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAA, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	5 440 523	5 174 512	2,41%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 034 075	2 049 754	0,95%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	1 602 048	1 393 091	0,65%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	707 432	679 244	0,32%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
* SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE	10 715 614	10 968 254	5,10%
TOTAL		209 859 679	215 140 839	100,00%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 31 décembre 2021

(en milliers de dirhams)

Montant	Montant
A- Origine des résultats affectés	
Report à nouveau	6 709 974
Résultats nets en instance d'affectation	2 318 618
Résultat net de l'exercice	2 318 618
Prélèvement sur les bénéfices	
Autres prélèvements	
TOTAL A	9 028 592
B- Affectation des résultats	
Réserve légale	3 313
Dividendes	2 308 457
Autres affectations	
Report à nouveau	6 716 822
TOTAL B	9 028 592

Réseau au 31 décembre 2021

(en nombre)

RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents	1 007	1 206
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 398	1 475
Succursales et agences en Europe	47	56
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	5	7

Effectifs au 31 décembre 2021

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	8 345	8 639
Effectifs utilisés	8 345	8 639
Effectifs équivalent plein temps	8 345	8 639
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 896	5 050
Employés (équivalent plein temps)	3 449	3 589
dont effectifs employés à l'étranger	53	53

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2021

(en nombre)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants	270 432	257 706
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	915 354	886 262
Autres comptes chèques	3 165 331	2 876 928
Comptes d'affacturage	806	654
Comptes d'épargne	1 134 238	1 065 045
Comptes à terme	11 644	11 616
bons de Caisse	2 717	2 712
Autres comptes de dépôts	2 217 341	1 989 921
TOTAL	7 717 863	7 090 844



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWafa BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 63.466.577, dont un bénéfice net de KMAD 4.099.484, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Cette situation provisoire a été arrêtée par le Conseil d'Administration en date du 22 février 2022 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWafa BANK arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 février 2022

ERNST & YOUNG

Abdeslam Berrada Allam
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina Bensouda Korachi
Associée